

Inauguration d'une borne électrique sur le site de la direction départementale - 03/11/2017

Le conseil d'administration du 22 juin 2016 a décidé la création d'une autorisation de programme portant sur un plan expérimental électro-mobilité. En effet, le code de l'environnement impose aux collectivités gérant une flotte automobile de 20 véhicules et plus de renouveler leurs véhicules légers et utilitaires par des véhicules à énergie propre, à hauteur de 20 % au minimum.

C'est pourquoi, dans le prolongement de la politique menée par le Conseil Départemental de l'Orne, le SDIS 61 a d'ores et déjà acquis à ce jour 3 véhicules hybrides et 2 véhicules électriques. Un 3^e véhicule électrique devrait être acheté en 2018. Aussi, une borne de recharge électrique, inaugurée ce vendredi 3 novembre 2017 par Messieurs Christophe de Balorre et Philippe Auvray, respectivement présidents du conseil départemental de l'Orne et de Te 61, mise à disposition gracieusement par Te 61, servira désormais à l'alimentation des véhicules à énergie propre appartenant à la flotte automobile du SDIS de l'Orne. Monsieur Joaquim Pueyo, député, et le colonel Didier Richard, directeur du SDIS assistaient également à cette manifestation.

